



Prix
3F

N° ISSN- 0249-9266

MARS 1988 N° 29

113
11 Dup
ATL BGD

DIMANCHE 24 AVRIL 1988

Journée Nationale de la déportation

L'AMICALE du Camp de Gurs vous appelle à participer aux cérémonies qui se dérouleront le dimanche 24 avril, Journée Nationale de la Déportation,

en particulier aux cérémonies de GURS aux côtés des représentants des villes de FREIBURG, HEIDELBERG, KARLRUHE, MANNHEIM-PFORZHEIM, de la municipalité de GURS, des communes du canton de NAVARRENX et de la population, du Consistoire des Israélites de BADE, des autorités civiles et religieuses et des Associations de Déportés.

LE 24 AVRIL

à 10 heures: Messe en l'église de GURS

à 11 heures: Cérémonie au cimetière du Camp de GURS

L'AMICALE DU CAMP DE GURS rendra hommage aux victimes du nazisme dans la fidélité à nos camarades disparus.

Ce 24 avril coïncidant avec l'élection présidentielle, certains des nôtres ne pourront être présents à Gurs: ils seront par la pensée aux côtés des participants.

En ce 24 avril 1988 nous affirmerons notre volonté de vigilance contre toute forme de racisme et d'antisémitisme, confiants en l'espoir de nouveaux progrès sur le chemin de la PAIX et du DESARMEMENT.

Les survivants des camps, encouragés par ce premier pas qui répond à leurs aspirations, poursuivront leur action en faveur d'un avenir de PAIX et de LIBERTE, affirmant ainsi leur fidélité à leurs camarades disparus.

L'AMICALE du CAMP de GURS

VERS L'ASSEMBLEE GENERALE du 12 juin 1988

.....

La Direction de l'AMICALE a fixé au dimanche 12 juin 1988 le déroulement des travaux de son Assemblée générale.

En retenant la ville d'OLORON Sainte-Marie, proche de GURS, ce choix sera l'occasion de nous permettre une visite collective de l'Exposition sur le Camp de GURS, à la Maison du Haut Béarn, sous la conduite de notre secrétaire général Claude LAHARIE.

Nous serons aussi au 8° Anniversaire de notre Congrès constitutif tenu à GURS le 21 juin 1980. au cours duquel fut lancé "L'APPEL DE GURS" qui fixait notre rôle et les orientations de l'Amicale :

FIDELITE aux disparus victimes du fascisme, notamment son expression la plus féroce: l'hitlérisme.

VIGILANCE contre toute expression d'antisémitisme et de racisme.

SOLIDARITE et AMITIE envers les familles de nos camarades.

ACTION POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE ET LA PAIX.

Guidés par ces axes d'activité, nous avons eu le souci permanent de renforcer l'Amicale, de recruter les survivants de l'internement au Camp de GURS ainsi que des familles ou amis soutenant nos efforts.

NOUS SOUHAITONS LA PLUS LARGE PARTICIPATION

à cette ASSEMBLEE GENERALE du 12 JUIN prochain

Rendez-vous de l'AMITIE, de la REFLEXION, du DEBAT, pour que l'Amicale poursuive et améliore son activité.

TOUS ENSEMBLE au rendez-vous du 12 JUIN !!

Le Président:

Léon BERODY

IL N'Y A PLUS DE THESE ROQUES

M. ROQUES demandait au Tribunal Administratif de Nantes de supprimer la décision prise en 1986 par le Ministre de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, qui annulait sa thèse sur les chambres à gaz.

Il a été débouté, essentiellement au motif que la procédure de préparation et de soutenance de la thèse n'était pas conforme aux conditions réglementaires : conditions de délai, de diplôme, de qualification des membres du jury (aucun n'était historien), de direction des travaux...

Il s'agissait aussi, et surtout, avait dit le Commissaire du Gouvernement, d'empêcher de nuire ceux « qui

banalisent l'insupportable, bafouent la mémoire des victimes du génocide et menacent la jeunesse ».

Le Tribunal a considéré « que la précipitation avec laquelle a été conduite l'opération... traduit une grave méconnaissance des dispositions réglementaires prises pour assurer une préparation sérieuse du candidat et garantie en principe la valeur du diplôme ».

On se rappelle pourquoi l'opération avait été précipitée. Pourquoi un titre pompeux avait été accordé à l'auteur de...une quarantaine de pages, par des non historiens venus de plusieurs régions. Il n'y a plus de thèse Roques, plus de « docteur » Roques. (Encore que le personnage aurait décidé...de se pourvoir en Conseil d'Etat)

LA VIE DE L'AMICALE

LIVRE RECU à l'AMICALE

Lisa FITTKO. " "Le Chemin des Pyrénées", Ed. Maren Sell
(Trad. Léa Marcou) 316 p.

L'éditeur présente l'ouvrage en ces termes, (que nous publions ci-dessous, à titre purement gratuit: N.D.L.R)

" Les souvenirs de la dernière guerre n'en finissent pas de se réveiller, toujours aussi étonnants dans leur simplicité. Pourquoi, pendant ces années 40-41, Lisa FITTKO s'est-elle ainsi risquée sur le chemin de contrebande des Pyrénées pour faire passer la frontière à des dizaines et des dizaines de gens? Alors que réfugiée politique allemande et opposante au régime nazi, elle avait déjà connu les riveurs du camp de GURS près d'OLORON Sainte-MARIE et qu'une nouvelle arrestation pouvait lui coûter la vie. Ça allait de soi. Rien de plus.

Pas l'ombre d'un sentiment d'héroïsme dans ces souvenirs. Rien que du quotidien en marge des grandes manoeuvres de l'histoire. Des anecdotes bouleversantes et un suspense permanent.

Lorsqu'en octobre 1941 Lisa et son mari reçoivent enfin leur visa pour Cuba, Lisa se sent presque désemparée. Et curieusement, nous aussi. L'aventure est finie. On n'oubliera pas de sitôt Lisa FITTKO. (D.M.) "

AU COURRIER

Suite au courrier de J.CAMPANA (voit notre bulletin n° 28)
AVIS de RECHERCHE (sur son père Leonardo CAMPANA CASTILLO)

"Je recherche aussi des témoins de la période où mon père vécut (obligé) pour la construction des bases de sous-marins:

1-à LORIENT (camp de "LAGE FRANCO") en qualité de cofreur, sous la surveillance de l'organisation TODT, (dès le 3/8/41 ?)

2-à la base allemande de LA PALICE, par la firme "Carl BRANDT", pour la construction de hangars destinés à l'aérodrome de CHATEAURENARD (Charente) quelques jours après Lorient, donc fin 1941, jusqu'à novembre ?..

(sur son oncle, Rafael DURAN)

J.CAMPANA nous a transmis une photocopie de la déclaration de son oncle, du 18/8/1939 au camp de Gurs, relative à son refus d'autoriser sa femme et ses enfants à rentrer en Espagne. On sait en effet que de fortes pressions étaient faites alors sur les familles réfugiées des Combattants républicains espagnols pour qu'elles acceptent leur rapatriement, en spéculant sur l'atteinte au moral de tous. Ce refus était déjà une forme de résistance à Franco (N.D.L.R). Nous publions cette photocopie page suivante.

Camp de Espagnols

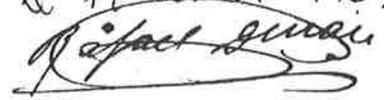
. H

B. 22

Declaration

Le soussigné Duran Ramirez, Raphaël de nationalité Espagnole, âgé 38 ans, réfugié au camp de Gurs (Basses Pyrénées) déclare ne pas donner l'autorisation de rentrer en Espagne à sa femme, Campaña Castillo, Injusticia et à mes enfants Richard, Marie, réfugiés à G. H. Département de Seine Inférieure, jusqu'à ce que j'aie décidé autrement.

Gurs le 18 août 1939

Rafael Duran


Reconnu la signature:

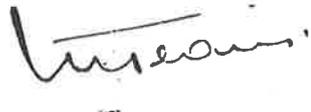
Le Chef de Camp H

E. G.


Le Commandant du Camp

J. B.


Officier de G. R. M.

L. Duran


Le Capitaine Adjoint Major

Ram


Le Chef d'Escadron Côt. le Camp de Gurs



Tous renseignements éventuels concernant LÉONARDO CAMPANA CASTILLO ou RAFAEL DURAN père et oncle de notre ami J. CAMPANA, peuvent être adressés directement à l'intéressé . à son adresse: 26 rue Sainte Geneviève 94400 VITRY S/SEINE

LA VIE DE L'AMICALE (suite)

NOS PEINES:

Roger POTIER est décédé à Dreux le 12 décembre dernier. Nous l'avons appris trop tard pour publier cette triste nouvelle dans notre bulletin n° 28. Il nous a quittés brusquement, après 3 mois de maladie dont personne ne soupçonnait l'existence.

Notre Président et Henri Martin qui avaient été ses compagnons détenus politiques à l'ilôt "B" avaient adressé leurs condoléances à sa veuve, qui restera membre de notre Amicale.

Que Madame POTIER trouve ici l'expression de toute notre sympathie et les sincères condoléances de toute notre Association.

Une lettre est arrivée au siège nous informant du décès de Mme Gisèle SCHULER, de PARIS, membre de l'Amicale.

Nous prions ici son époux, Rudolf SCHULER et son fils Klaus FUSS, également membres de notre Amicale, de croire à toutes nos condoléances les plus sincères.

=====
" RETOUR à L'ENVOYEUR
N'HABITE PLUS à l'ADRESSE INDIQUEE "

C'est avec cette mention que nous sont revenues plusieurs correspondances adressées à notre Ami:

PRZYSUSKI Marcel
44 av. du Chateau
94300 VINCENNES

Merci à qui saurait sa nouvelle adresse de bien vouloir nous la communiquer.

LE COMMANDANT DE DRANCY N'A AUCUN REGRET

Au nom de l'association « Les fils et les filles des déportés juifs de France », son président, M^e Serge Klarsfeld, et M^e Charles Libmann ont déposé, vendredi 4 décembre, chez le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, une plainte pour « crimes contre l'humanité », visant Aloïs Brunner, officier nazi, chef du camp de Drancy en 1943 et 1944, qui réside actuellement en Syrie.

Aloïs Brunner a été condamné par contumace en janvier et mai 1954 à la peine de mort par les tribunaux militaires permanents des forces armées de Marseille et de Paris pour crimes de guerre. La prescription

était intervenue depuis 1974. La plainte pour crimes contre l'humanité, « imprescriptibles par leur nature », se fonde sur l'action d'Aloïs Brunner au camp de Drancy. Il lui est reproché d'avoir « participé comme dirigeant, organisateur et complice, à l'opération d'un plan concerté tendant à l'arrestation, à l'internement et à la déportation de nombreux enfants juifs pour des motifs raciaux. »

Dans une interview accordée au « Chicago Sun Times », Aloïs Brunner a déclaré parlant des juifs : « Tous ceux-là ont mérité de mourir parce qu'ils sont des agents du démon et des déchets humains ». Et il a ajouté : « Je n'ai aucun regret et je le referais encore ».

Imprimé par nos soins à ANGOULEME - 16000
Le Dr. de la publication: Léon BERODY
Commission paritaire : 2-147 D 73

"LE DETAIL", CONDAMNATION CONFIRMÉE

La 1^{ère} Chambre de la Cour d'Appel de Versailles a confirmé la condamnation de M. Jean-Marie Le Pen qui avait qualifié les chambres à gaz de "point de détail". Dans son arrêt, la Cour considère que ce propos "apparaît comme un consentement à l'horrible, car il revient à banaliser sinon à méconnaître les souffrances ou les persécutions infligées aux déportés et plus particulièrement aux juifs et aux tziganes au cours de la Seconde Guerre mondiale et à ramener ainsi à un simple fait de guerre (...) des actes ayant été jugés constitutifs de crimes contre l'humanité. "

La Cour fonde ensuite sa décision sur le plan juridique en notant que " les survivants des persécutions raciales et leurs familles (...) ont subi un trouble grave dans le souve-

nir fidèle, le respect, la compassion et l'hommage qui leur est dû (...) Ce trouble est manifestement illicite dès lors que le propos litigieux (...) a été tenu au cours d'une émission radiodiffusée à grande audience sans que la contradiction ait pu être immédiatement et efficacement apportée."

D'autre part, la Cour considère que les propos de M. Le Pen constituent " une faute dans l'exercice de la liberté d'expression qui, loin d'être absolue (...) a notamment pour limite (...) le respect des valeurs essentielles assimilables comme en l'espèce à la notion d'intérêts légitimes juridiquement protégés."

LA BELLE CARRIÈRE DE MONSIEUR WALDHEIM

Le feuilleton sur le passé de M. Waldheim s'enrichit chaque jour d'épisodes nouveaux. Qu'un jury d'historiens ait porté un jugement sévère sur son passé pendant la guerre ne semble pas l'émouvoir et il affirme son intention de conserver son poste de président de la République autrichienne. Malgré sa participation indéniable à des massacres en Yougoslavie, il se sent parfaitement innocent des crimes dont on l'accuse.

Malheureusement, dans cette affaire, la presse n'est pas restée au-dessus de tout soupçon. La publication par « Der Spiegel » d'un télégramme accusateur ne plaide pas en faveur de son objectivité. Ce document, qui mettait en cause M. Waldheim dans la déportation de 4 000 civils yougoslaves est un faux. Il a pourtant été utilisé largement par les médias avides de sensations fortes. Comme si l'histoire ne pouvait s'écrire à l'écart du sensationnel !

Les faits dûment prouvés sont assez graves et par simple morale M. Waldheim devrait abandonner sa fonction.

Ceci dit, ceux qui crient aujourd'hui le plus fort seraient bien inspirés de jeter également un regard dans le rétroviseur. M. Waldheim a été pendant de longues années secrétaire général des Nations unies à la satisfaction, semble-t-il, de tous les pays du monde. Jamais il n'a été question, à ce moment-là, de passé compromettant. Il n'est pourtant pas pensable que le dossier sur ses

crimes de guerre ait été égaré pendant 40 ans pour ressurgir aujourd'hui. Pourquoi était-il enterré et pourquoi le déterre-t-on maintenant ?

De plus en plus, d'ailleurs, on nous parle de nazis retrouvés aux Etats-Unis, au Canada ou dans d'autres régions, et qui font l'objet de poursuites. Récemment encore, un présentateur-vedette de la télévision Ouest-allemande était mis en accusation. Werner Hofer, 74 ans, officiait sur le petit écran depuis une bonne trentaine d'années sans soulever la moindre objection. Son passé nazi avait même été dénoncé en R.D.A. Miraculeusement sans doute, « Der Spiegel » « découvrit » qu'il avait des choses à se reprocher...

Qu'il n'y ait pas de malentendu : nous ne pouvons qu'approuver la dénonciation d'individus compromis dans le nazisme au point d'avoir contribué à sa politique criminelle. Mais pourquoi a-t-il fallu attendre l'âge de leur retraite ?

M. Waldheim ne paraît pas envisager la sienne et il résiste résolument aux pressions « amicales » de plus en plus insistantes. Qu'il ait menti sur son passé, évidemment. Mais avec quelles complications ?

Dans l'affaire Waldheim, c'est la réponse à cette question qui me paraît particulièrement intéressante.

J.-P. V.

A T T E N T I O N ! !

au verso de cette feuille

FICHE D'INSCRIPTION à L'ASSEMBLEE GENERALE

à remplir et à renvoyer au siège de l'Amicale

avant le 1° Juin 1988

ASSEMBLEE GENERALE de L'AMICALE DU CAMP DE GURS
à OLORON SAINTE-MARIE, le 12 JUIN 1988

FICHE D'INSCRIPTION

à renvoyer à : AMICALE DU CAMP DE GURS
12 rue René Fournets
64000 PAU

AVANT le 1ER JUIN 1988.

NOM : Prénom:.....

Adresse:

Je participerai à l'ASSEMBLEE GENERALE du 12 JUIN 1988

Je vous prie de réserver à mon nom:

<p>N.B. Toutes les chambres de l'HOTEL de l'EUROPE sont équipées avec W.C et douche (ou bain) Petit déjeuner en sus: 15 F.par personne.</p> <p>Une Chambre à l'HOTEL de l'EUROPE Place Clémenceau à PAU</p> <p>..... nuit du samedi 11 au dimanche 12/6.....</p> <p>..... la même chambre, nuit du</p> <p>..... du dimanche 12 au lundi 13/6.....</p>	<p>Chambre pour 1 personne ou 1 couple (110 F.)</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Chambre pour 3 ou 4 personnes (160 F.)</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>REPAS: à l'Hôpital St-Blaise</p> <p>100 Frs par personne ,vin et café compris, le dimanche 12 juin à Midi.</p>	<p>Nombre de personnes :</p> <p><input type="checkbox"/></p>	
<p>TRANSPORT EN CAR SPECIAL:</p> <p>pendant toute la journée du 12/6 (PAU, OLORON, HOPITAL StBLAISE, GURS, PAU).....</p>	<p>Nombre de personnes</p> <p><input type="checkbox"/></p>	

A S S E M B L E E G E N E R A L E
de l'AMICALE du CAMP de GURS
à OLORON-SAINTE-MARIE

Dimanche 12 JUIN 1988

(8° anniversaire du Congrès de Gurs du 21 juin 1980)

- 9 H. - Départ en car de PAU
- 9 H.30 - à OLORON-Ste-MARIE, visite de l'Exposition sur le Camp de Gurs, au Musée du Haut Béarn.
- 10 H. - Assemblée générale, salle du complexe "PALLAS"
- 12 H. - Départ en car pour le restaurant à "l'Hôpital St. Blaise"
- 12 H.30 à 15 H. Repas en commun
- 16 H. - CEREMONIE du SOUVENIR au Cimetière du Camp de Gurs.
Retour en car à PAU

ORGANISATION MATERIELLE.

=====

En vue de faciliter la participation des adhérents de l'Amicale à cette journée, un autocar spécial sera mis à notre disposition. Ce véhicule assurera tous les transports, de PAU à OLORON, au restaurant à l'Hôpital St-Blaise, à Gurs, et le retour à PAU. (Ce qui n'empêchera pas, évidemment, l'utilisation de son véhicule personnel).

D'autre part, il nous a semblé utile de rassembler les participants venant de loin et qui désireraient passer une ou deux nuits à l' Hôtel, non pas à OLORON, comme par le passé, mais à PAU.

Pour nous permettre d'organiser avec précision les modalités de cette journée, nous vous demandons de nous retourner LA FICHE d'INSCRIPTION encartée au présent bulletin, dûment remplie, avant le

1er JUIN, délai de rigueur.

Quatorze millions d'enfants

meurent chaque année

..... Une réalité à ne JAMAIS OUBLIER !

Simplement pour mémoire, voici quelques chiffres rendus public par l'UNICEF, alors que Etats-Unis et URSS venaient de signer leur premier accord de désarmement.

Chaque semaine, deux cent cinquante mille enfants meurent, dont un tiers ont moins de 5 ans. En 1988, comme les années précédentes, les maladies diarrhéiques tueront trois millions cinq cent mille enfants, les infections

respiratoires aiguës deux millions neuf cent mille, la rougeole un million neuf cent mille, le paludisme un million et le tétanos huit cent mille. Deux millions quatre cent mille décès dus à la misère sont à ajouter à ces chiffres terribles. *Au total quatorze millions d'enfants meurent chaque année, dont beaucoup pourraient être sauvés.*

Les vaccins peuvent sauver environ deux millions d'enfants

chaque année. Durant l'année 1986, le vaccin DTC (diphthérie-tétanos-coqueluche) et le vaccin contre la rougeole ont permis à un million trois cent mille enfants de survivre, 50 % des enfants du tiers-monde ayant bénéficié du premier et 40 % du second. Une campagne de vaccination dont bénéficieraient totalement les enfants reviendrait à 500 millions de dollars par an, soit le coût de dix avions modernes de combat...

TEMOIGNAGE

UNE LETTRE d'Ernest RAPP, résidant en Israël,
adressée à l'Amicale, le 25 février 1988

---+---

Je crois que j'étais parmi les plus jeunes détenus arrivés à Gurs de la région de Bade, de la petite ville de Veinheim, puisque je suis né en 1936. Pour autant que je sache, je suis aujourd'hui, par une chance inouïe ou par un "heureux concours de circonstances dans le malheur" dû à une maladie durant mon internement, le plus jeune rescapé de ma ville natale, mais bien entendu orphelin depuis la déportation de mes parents, de Gurs vers Auschwitz via Drancy le 8 août 1942.

(...)

J'ai lu tout le livre de Claude Laharie une première fois et j'envisage d'en relire de nombreux extraits à nouveau, pour mieux analyser certains faits et pour bien avoir en mémoire ce qui demande à être commenté et raconté, à mes enfants surtout.

Bien sûr que j'aurais aimé que ce livre ne me donne pas parfois la sensation qu'il reste encore des choses qui ne peuvent être citées, par interdictions administratives, comme les noms de certains responsables à l'époque (et je les suppose encore vivants) ou simplement parce qu'elles sont contenues dans ces archives toujours pas dépouillées à ce jour et qui sans doute voilent encore bien des exactions commises, laissant à leurs auteurs "des retraites heureuses" sans ces cauchemars qui accompagnent l'existence des anciens détenus et de leurs familles.

A l'opposé, je dois dire qu'il m'a été très agréable de lire, que bravant les dangers, il y a eu aussi des actes locaux de courage, ayant pour but d'aider les internés à s'enfuir ou à soulager au moins leurs conditions d'internement auxquels je voudrais ajouter, par la présente, celui qui me concerne particulièrement en faisant honneur à des infirmières de l'hôpital de Pau, dont j'ignore aussi bien les noms que le nom de leur service.

J'avais en effet été évacué (en 19-2 je suppose) du camp sur l'hôpital de Pau, dans des circonstances méconnues, pour y subir une intervention chirurgicale, et ma mère avait été autorisée à rester auprès de moi. Il m'a été dit, des années après, que des liens particulièrement amicaux s'étaient créés entre ma mère et les infirmières chargées de s'occuper de moi et ces dernières avaient été jusqu'à lui proposer de la cacher en "l'intégrant" au personnel de l'hôpital, pour lui éviter de retourner à Gurs... Hélas, ma mère s'y était refusée en prétextant qu'elle ne pouvait laisser mon père seul au camp... la suite est connue (!) mais je reste plein d'admiration et de reconnaissance pour toutes ces inconnues qui se sont engagées ainsi en vue d'essayer à porter assistance.

Moi-même j'ai eu la chance de ne pas revenir à Gurs et une fois guéri (je suppose), j'ai été transféré (par l'O.S.E. je crois) au Château de Chabannes près de La Souterraine (Creuse), où avaient été rassemblés d'autres orphelins ou des enfants dans le besoin d'une cachette; puis plus tard, quand la traque est devenue plus violente, j'ai été caché dans un village du nom de Saint-Etienne, que je n'ai jamais pu retrouver après la guerre puisque j'ignore encore à quel département il appartient et que par ailleurs même mon dossier à l'O.S.E. n'en fait pas état.

En fait, si je mentionne toute cette histoire c'est surtout pour faire appel aux membres de l'Amicale qui, le cas échéant, pourraient me renseigner, quant à ce village de St. Etienne au nom si répandu, afin que je puisse reprendre contact avec les villageois qui m'ont caché, un an durant, chez eux.

Ernest RAPP
Doar Na Nahal Ayalon
73232 Kfar Bin Nun-ISRAEL

Le village dont parle E. RAPP est évidemment St. Etienne-de-Tursec (Creuse) sur la commune duquel se trouvait le "château" de Chabannes tenu par l'O.S.E. (NOTE de Cl. LAHARIE)

René KUNZ nous a quittés...

Il est décédé en décembre dernier et nous l'avions signalé dans notre dernier bulletin n° 28.

Détenu politique comme moi, victime des décrets scélérats des 1er septembre 1939 et 20 janvier 1940, nous avons fait ensemble, le 10 juin 1940 l'évacuation de la prison de la Santé, puis le camp des Groues (près d'Orléans) où nous restâmes là une semaine sans manger ni boire ni sans possibilité réelle de se laver, puis l'exode sur les routes bombardées, vers le sud. Quarante kilomètres de marche à pieds dans l'état de faiblesse où nous étions, sous la menace de gardiens avinés qui n'hésitèrent pas à tuer les "trainards" sur le bord de la route, m'avaient mis les pieds en sang. C'est René KUNZ et son camarade Charles VELUD qui m'ont soutenu, réconforté et aidé à atteindre les autobus qui nous emmenèrent à Gurs.

Pendant tout mon séjour à ce camp, du 21 juin au 14 octobre 1940 (date de mon transfert à Périgueux), René, Charles et moi vécurent comme des frères, "frères de misère et de litière" essayant de survivre dans cet immonde cloaque que constituait l'îlot "B" du camp de Gurs.

"Trois jeunes hommes qu'on appelle les trois barbus viennent ensemble, nus, chaque soir, se doucher aux robinets. Je vois là surtout un exercice de la volonté" (L. MOUSSINAC, "Le Radeau de la Méduse" page 178. Ed. Hier et Aujourd'hui. Paris 1945)

Ces trois barbus, c'étaient nous: René, Charles et moi...

Après Gurs et Mauzac (où il obtint un non-lieu) René continua son action patriotique à Paris, prenant une part active à la Résistance et fut de nouveau arrêté puis déporté en Allemagne, aux camps de Sachsenhausen et Dachau.

A la Libération, ayant vu le nom de KUNZ sur une liste de fusillés, je le crus mort et le pleurai. Aussi, quelle joie lorsqu'au Congrès de Strasbourg du P.C.F., en 1947, où j'étais délégué, je retrouvai René ! Cette fois, ce furent des larmes de bonheur et, depuis, nous étions restés en liaison fraternelle, quasi-familiale.

Gravement affecté par sa détention, il avait dû être opéré de l'estomac et, pendant de nombreuses années, sa santé resta précaire. Pensionné, il s'était retiré, avec son épouse, dans un village près de Poitiers. Pendant ses loisirs, il s'était mis à peindre. Graveur sur métaux de métier, son talent était grand. C'était un artiste qui travaillait aussi bien l'argile que la pâte à modeler et maniait le pinceau, et ses tableaux et céramiques sont de véritables objets d'art, hélas méconnus: modeste, il ne fit jamais d'exposition!

Depuis une douzaine d'années, il avait perdu sa chère épouse, Résistante comme lui, et ne s'en était pas remis. Seules, ses activités politiques et artistiques, et quelques bonnes amitiés, l'aidaient à lui donner raison de vivre.

A Gurs, René avait fait preuve de ses talents en dessinant des cartes à jouer, sur des morceaux de cartons récupérés... Ayant suivi des cours d'infirmier, il prodiguait des soins aux copains qui ne pouvaient compter sur l'infirmier... Il soigna notamment notre bon camarade BELINO qui, blessé à la guerre d'Espagne, avait des dizaines de petits éclats d'obus se baladant sous la peau ou dans les muscles. Il me soigna aussi d'un furoncle, et plus tard d'une entorse. Et bien d'autres bénéficièrent de ses soins et conseils.

Quand il faisait beau, assis à l'ombre d'une baraque, il "cro-

.../...

quait" des attitudes de co-détenus, il dessinait la montagne, le paysage derrière les barbelés...en noir (traits et lavis) comme en couleurs qu'il obtenait en écrasant et délayant finement divers minéraux: brique, plâtre, pierres, mines de crayons, etc.. Il réalisa aussi de nombreuses esquisses, études et croquis de scènes concentrationnaires.

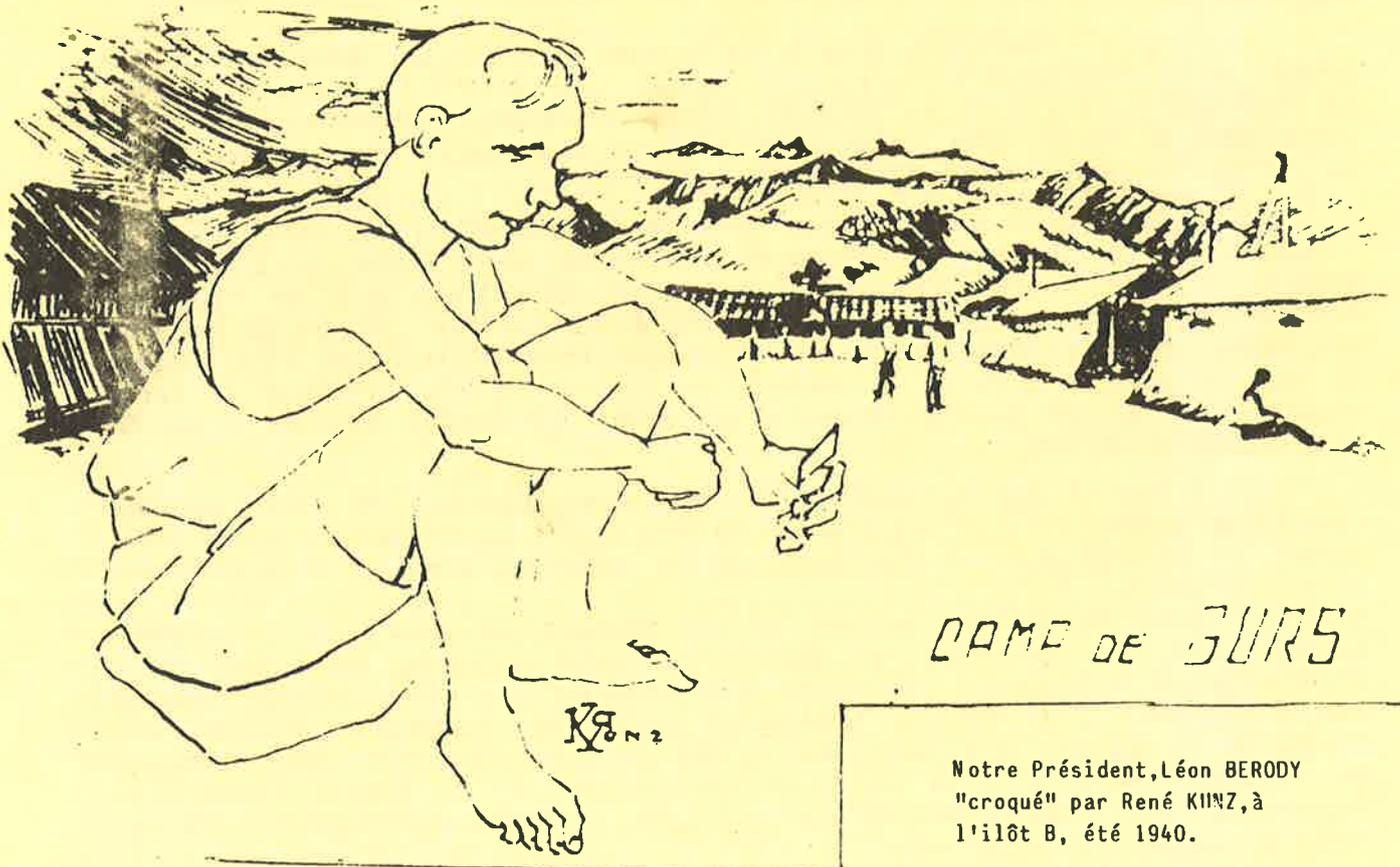
C'est lui qui m'encouragea à dessiner et c'est grâce à lui que j'ai pu illustrer mon journal publié "GURS, Bagne en France" de quelques uns de mes croquis que, pendant mes deux années de détention, j'ai pu soustraire aux fouilles.

René n'eut pas, hélas, autant de chance que moi car presque toutes ses oeuvres lui furent confisquées par les gardiens au moment de son transfert vers le camp de MAUZAC.

Un des rares croquis qu'il put garder fut celui que nous publions ci-dessous, représentant la silhouette de Léon BERODY, notre Président, sur fond de baraques et de montagne.

René nous a quittés! C'était un camarade, un vrai, un militant, un patriote, un frère! Notre peine est grande! René, ton souvenir restera en nous, à jamais!

Henri MARTIN



CAMP DE GURS

Notre Président, Léon BERODY
"croqué" par René KINZ, à
l'île B, été 1940.